CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E68** **VALABLE JUSQU'AU** **19/11/2026**

ÉDITÉ LE 21/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1977

Forme juridique : SAS

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SARREGUEMINES

Siret : 307 583 591 00028

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 08 684 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1/1272619

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1/272619

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : BERG ET FILS SAS

8 RUE DE STRASBOURG
57430 SARRALBE

Téléphone : 03 87 97 81 70 **Fax :**

Portable : 0631985478

Responsabilité légale :
BERG NICOLAS DIRECTEUR GÉNÉRAL / BERG DENIS PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : berg.nicolas57@gmail.com

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 513 743 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m²	8	21/09/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	8	22/09/2022
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	8	22/09/2022
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.